

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR**  
**R 324.4 du Code du Travail**

Décret 92.508 du 11 juin 1992  
Relatif à la lutte contre le travail clandestin

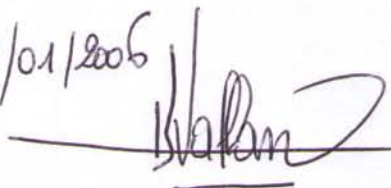
Je soussigné **Bruno VALLANA**, agissant en qualité de gérant de la société « **Entreprise G. VALLANA** », dont le siège social est situé 10 rue Lacaze à **PARIS (75014)**, immatriculée au Registre du Commerce de Paris sous le numéro **B 318 121 597**,

certifie sur l'honneur satisfaire pleinement aux obligations résultant des dispositions de l'article L 324-10 du Code du Travail, et à ce titre je déclare :

- Avoir régulièrement procédé à l'inscription de la société que je représente au Registre du Commerce, l'inscription étant effectuée sous le numéro B 318 121 597.
- Procéder régulièrement aux déclarations exigées par les organismes de protection sociale et par l'administration fiscale.
- Satisfaire aux obligations qui me sont imposées par les articles L 143-3, L 143-5, et L 620-3 du Code du Travail, à savoir :
  1. Pour l'article L 143-3, remettre à chacune des personnes travaillant sous subordination de l'entreprise une fiche de paye justificative de la rémunération que je leur verse.
  2. Pour l'article L 143-5, tenir un livre de paye représentant l'ensemble des informations individuelles portées sur les bulletins de salaire de tous mes salariés.
  3. Pour l'article L 620-3, remettre à chacun de mes salariés un extrait individuel du registre unique du personnel certifié conforme ou attestation d'emploi issue d'un carnet à souches, ou un contrat de travail, ou une lettre d'engagement, ou tout autre document prévu par une convention ou accord collectif attestant de la date d'embauche certifiée conforme.

Je déclare en outre que toute fausse déclaration de ma part pourra entraîner la résiliation aux frais et risques de la société pour laquelle j'interviens du ou des contrats engagés.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

17/01/2006  


**Bruno VALLANA**  
Le Gérant.